

Réf: Dossier N° : 58077

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CHEICK MOHAMED ENTREPRISE SARL » en abrégé
«C.M.E SARL »

Siège social : BINGERVILLE - ABATTA NON LOIN DE LA SICTA
LOT 434 ILOT 32, 20 BP 98 ABIDJAN 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 11 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CHEICK MOHAMED ENTREPRISE SARL » en abrégé
«C.M.E SARL ».

Objet: La construction, la gestion et la vente de biens immobiliers ;La vente de matériels de construction ;La vente de mobiliers et fournitures de bureau ;La conception, l'installation et la maintenance de logiciels et plateforme informatiques ; La vente d'équipements et consommables informatiques ; l'entretien d'usines et bureaux, Divers

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: BINGERVILLE - ABATTA NON LOIN DE LA SICTA LOT 434 ILOT 32, 20 BP 98 ABIDJAN 20

GERANT: Madame PRAO AFFOUA FLORE VANESSA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32166 du 11/12/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28771 du 11/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

